



Édito

Moret-Loing-et-Orvanne, des preuves concrètes de bon fonctionnement !

Ce deuxième numéro du Lien fait la part belle aux réalisations et résultats concrets de la commune nouvelle :

- La médiathèque nouvelle, sur le site de la céramique, projet structurant de notre première commune nouvelle, va ouvrir ses portes en janvier. Ce sera l'occasion de déployer sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle la politique de lecture publique, avec deux points majeurs d'accès à la culture la médiathèque Sarah Bernhardt à Veneux-Les Sablons et la médiathèque Marina Tsvetaeva à Écuellen,
- La politique de lien avec nos aînés sur le territoire de Moret-Loing-et-Orvanne s'est concrètement exprimée lors de la semaine bleue,
- Des travaux sur l'ensemble du territoire assurent une qualité de notre environnement encore meilleure,
- Des services publics de proximité renforcés avec le retour des Cartes nationales d'identité et des passeports à Moret-Loing-et-Orvanne rendant la vie des administrés plus faciles. Ces services sont ouverts à tous.
- La traduction concrète de la diminution des impôts locaux dans chacune de nos communes déléguées est expliquée en détail. C'est là encore grâce à la commune nouvelle que nous obtenons davantage de dotations de l'état tout en baissant les impôts des administrés. Chacun d'entre nous a pu s'en rendre compte sur ces propres avis de taxe d'habitation et de taxe foncière. Beaucoup d'autres projets sont en cours et nous viendrons vous en rendre compte dans Le Lien dont vous avez plébiscité l'arrivée à la sortie de son premier numéro.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à vous et à vos familles de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2019 !

Didier Limoges

Maire de Moret-Loing-et-Orvanne



Une nouvelle équipe au CMJ

Les élections permettant le renouvellement des élus au conseil municipal des jeunes se sont déroulées le mardi 25 septembre dans chacune des écoles de la commune.

Une première expérience de la citoyenneté pour les enfants de CM1 et CM2 qui devaient choisir dans la liste des candidats de leur école.

Le conseil municipal des Jeunes est composé de :

- 5 enfants scolarisés à Écuellen
- 2 enfants scolarisés à Montarlot
- 12 enfants scolarisés à Moret (Les Columières)
- 3 enfants scolarisés à Notre-Dame (Moret)
- 12 enfants scolarisés à Veneux

Il n'y a malheureusement pas eu de candidats à Épisy. L'installation de ce nouveau conseil municipal des Jeunes, le 3 octobre, a été l'occasion pour les jeunes élus d'exposer leurs projets. Les idées fourmillent... La prochaine séance plénière du CMJ sera l'occasion pour les jeunes, encadrés de Sabrina, Émeline et Julie, les trois animatrices en charge du CMJ, de présenter l'avancée de leurs travaux.

Claire BUREAU

Adjointe au Maire en charge des Ressources Humaines et de l'Enfance (éducation, enfance, jeunesse)



avec Citykomi
soyez informés
en temps réel

Médiathèques, une offre complète et accessible

LA COMMUNE NOUVELLE DE MORET-LOING-ET-ORVANNE réunissant Moret-sur-Loing, Écuelles, Épisy et Montarlot puis Veneux-Les-Sablons en 2017 a défini une politique de lecture publique structurée sur 2 médiathèques, complémentaires aussi bien dans leur situation géographique que dans l'offre proposée. Une nouvelle médiathèque verra le jour début janvier en remplacement des bibliothèques de Moret-sur-Loing et Écuelles. Baptisée Marina Tsvetaeva, elle sera couplée avec un pôle médical et entourée d'un parc paysager. Ce nouveau site, implanté sur l'ancienne friche de l'usine de la Céramique, fait écho à son passé industriel par la dénomination de l'axe qui le traverse, Allée de la Céramique, et par les traces qui y subsistent, les plaques de ciment conservées dans le parc.

Favoriser le bien-être et la détente

Un travail de mémoire mené par l'association Cour Commune permet de rendre hommage à l'histoire du lieu. Des collectes sont organisées auprès des habitants et sur le chantier et aboutissent à une exposition d'objets, un montage vidéo d'anciennes photos, une campagne d'affichage (à venir), une installation artistique in situ. Enfin, des œuvres d'art pérennes, situées sur le bâtiment et dans le parc symboliseront à la fois le passé artistique de la commune et son actualité vivante. Nous avons demandé à une artiste morétaine, Corinne Joachim, de réaliser une fresque murale en céramique s'inspirant à la fois du passé du site et symbolisant également le lien avec Marina Tsvetaeva et l'environnement local. Enfin un sculpteur morétain, Claude Franck, aujourd'hui disparu, verra ses œuvres disposées dans le parc Robert Louis Stevenson, notamment la célèbre fontaine qui avait été exposée dans l'église Notre-Dame de Moret à l'occasion des journées du patrimoine, il y a quelques années. Le nouveau bâtiment d'une surface de 500 m² accueille une collection enrichie (10.500 documents) dont des nouveaux supports (DVD, CD, liseuses, tablettes, jeux vidéo), 6 postes d'accès Internet, dont un équipé pour le public handicapé, un accès Wifi. Un fonds spécifique est dédié à Alfred Sisley, aux peintres



Ci-dessus une vue aérienne de la médiathèque et du pôle médical et ci-contre une simulation extraite du projet retenu du Cabinet DE-SO, avec les architectes Olivier Souquet et Matthieu Labardin, montrant les perspectives des bâtiments.

DES NOMS LIÉS À NOTRE PATRIMOINE HISTORIQUE

Marina Tsvetaeva (1892-1941), Immense poétesse russe exilée en France de 1925 à 1939, elle est issue d'une famille d'artistes, une mère pianiste et un père fondateur du Musée des Beaux-Arts de Moscou. Elle séjourne à Moret-sur-Loing en 1936, où elle traduit la poésie de Pouchkine. Femme de renommée internationale, elle symbolise l'exigence littéraire, l'amour de la langue française, la force d'un esprit libre et frondeur, l'ouverture à d'autres cultures. Une plaque commémorative lui rend hommage au 18 rue de la Tannerie, au pied de l'Église de Moret. Quand il s'est agi de donner un nom à la médiathèque, son nom est apparu comme une évidence en application des critères que nous nous étions donnés pour la recherche : c'est une artiste féminine ayant séjourné sur notre territoire et dont la renommée internationale n'est pas à démontrer. Son rayonnement, encore aujourd'hui, est impressionnant et la médiathèque de Moret-Loing-Et-Orvanne perpétuera son passage sur notre territoire ainsi que la dissémination de la connaissance de son œuvre.

Sarah Bernhardt (1844-1923): Elle a séjourné à Veneux-les-Sablons dans la villa l'Aiglon tenant son nom de la pièce de théâtre

d'Edmond Rostand, dans laquelle la célèbre actrice s'est distinguée. De mémoire d'habitants, elle venait par le train et arrangeait ses déplacements pour les faire en compagnie d'Aristide Bruant, le célèbre chansonnier montmartrois qui s'en allait à Courtenay. C'est l'Aiglon que Marina Tsvetaeva traduit à 16 ans, avant de partir seule à Paris pour voir Sarah Bernhardt dans ce rôle!

Robert-Louis Stevenson (1850-1894), incarne l'écrivain voyageur, amoureux de la nature et des paysages. En 1875, il découvre le sud de la Seine-et-Marne et rencontre la communauté des peintres de Barbizon. C'est là que naissent ses passions des voyages, paysages, canaux, forêts qui inspirent ses premiers écrits. Ce nom symbolise l'esprit voyageur et fait écho aux routes qui traversent la commune de Moret-Loing-et-Orvanne (itinéraire européen Stevenson, routes de l'impressionnisme, Eurovéloroute 3).

Allée de la Céramique

Ce nouvel axe qui traverse le site et dessert les équipements rappelle le passé historique du lieu et l'usine de la Céramique qui a marqué l'histoire des habitants d'Écuelles sur 8 décennies, jusqu'à sa fermeture en 1992.

e à toute la commune nouvelle



impressionnistes et à l'Art en général. Les espaces sont conçus pour favoriser le bien-être et la détente des visiteurs grâce à un mobilier confortable et chaleureux : fauteuils, poufs, tapis, espace-café. Ils alternent avec des espaces de travail agréables, pratiques et lumineux.

Une salle d'animation, équipée d'un écran, est dédiée à l'action culturelle. Elle permet l'accueil des animations qui auront lieu tout au long de l'année : accueil bébés lecteurs, groupes scolaires, expositions, spectacles, conférences, projections, ateliers numériques, tournois de jeux vidéo, etc.

1000 m² consacrés à la culture

Grâce aux deux grandes baies vitrées, les visiteurs peuvent profiter d'une large vue sur le parc paysager arboré. Il portera le nom de Robert-Louis Stevenson. Ce dernier est traversé par une voie douce, qui permet de relier Moret-sur-Loing et Écuellen en longeant le canal. L'aménagement de la piste cyclable de la rive est prévu. Un service de navette sera mis en place pour les habitants dès l'ouverture, afin de favoriser l'accès au site. Il desservira toutes les communes de Moret-Loing-et-Orvanne. Les horaires sont à l'étude.

L'autre médiathèque de la commune nouvelle, rebaptisée du nom de Sarah Bernhardt, est située sur la commune déléguée de Veneux-les-Sablons. Elle est déjà très connue de nos concitoyens car c'est l'une des plus fréquentées du territoire. Elle voit le jour en 1977 lorsque Louise Rivollier s'investit dans sa création avec l'aide de plusieurs autres bé-

névoles. La bibliothèque déménage plusieurs fois, victime de son succès, pour s'implanter en 2002 près des écoles et des salles de sport. L'arrivée d'un personnel formé et professionnel permet de développer l'action culturelle et de nombreuses animations. Un cabinet d'étude travaille actuellement sur l'agrandissement et le réaménagement de cette structure, en concertation avec les élus et les bibliothécaires. Une salle conserve le nom de sa fondatrice. D'ores et déjà, les visiteurs peuvent continuer de profiter des 11.000 livres, CD et DVD et participer aux animations à destination de tous les publics : bébés lecteurs, café lecture, ateliers créatifs, ciné même, ateliers tablette, contes...

À terme, c'est environ 1000 m² consacrés à la culture sous toutes ses formes qui vous sont proposés dans la commune. L'inscription aux médiathèques de Moret-Loing-et-Orvanne permet aux adhérents l'emprunt de documents dans les 6 bibliothèques de la communauté de communes interconnectées : Champagne-sur-Seine, Montigny-sur-Loing, Saint Mammès, Vernou-la-Celle, Ville-Saint-Jacques, Villecerf. Un site internet permet de consulter le catalogue, sa fiche lecteur et faire des réservations à distance. Les horaires élargis, la gratuité des services, la complémentarité des deux médiathèques, des équipes de professionnels et de bénévoles renforcées contribuent à la mise en place d'une politique de lecture publique forte et volontaire, présente dès la naissance du projet.

Rédaction réalisée par Claire Gillardot, Sylvie Grapperon et Hermine Tissot, médiathécaires

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE MARINA TSVETAEVA:

du 1^{er} octobre au 30 avril :
Mardi 10h-12 h/14h30-18 h
Mercredi 10h-12 h30/14h-18 h
Vendredi 14h30-18 h
Samedi 10h-18 h
du 1^{er} mai au 30 septembre :
Mardi 10h-12 h30/15h-18 h
Mercredi 10h-12 h30/15h-18 h
Vendredi 15h-20 h
Samedi 10h-12 h30/15h-20 h

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE SARAH BERNHARDT:

Lundi 15h-18 h30
Mercredi 15h-19 h30
Vendredi 15h-19 h30
Samedi 9h30-12 h30
En période de congés scolaires :
Mercredi 15h-19 h30

INFOS PRATIQUES

Médiathèque Marina Tsvetaeva

6 allée de la Céramique
Écuellen 77250 Moret-Loing-et-Orvanne
01 64 23 34 75

Responsable : Claire Gillardot

Médiathèque Sarah Bernhardt

5 rue Claude Bernard
Veneux-les-Sablons
77250 Moret-Loing-et-Orvanne
01 60 70 87 38

Responsable : Sylvie Grapperon

CONTACT

mediatheques@moretloingetorvanne.fr

Page facebook : Médiathèques Moret-Loing-et-Orvanne

Portail du réseau communautaire des bibliothèques : <http://mediatheques-ccmsl.c3rb.org/>



1



2



3



4

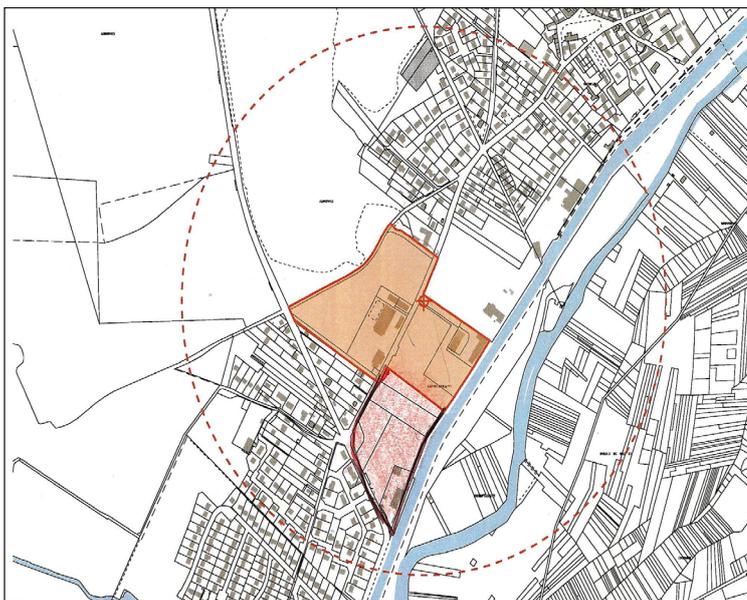
1 Une belle collection de petits monstres, sorcières et fantômes, était de sortie le mercredi 31 octobre pour arpenter les rues de Montarlot et toquer aux portes des habitants en quête de friandises

2 Vernissage et remise des prix du 60^e salon d'Art de Veneux-Les-Sablons par Anne Biro (adjointe à la culture de VLS) en présence du député Jean-Louis Thiériot, du président du conseil départemental Patrick Septiers et du maire délégué de Veneux-Les-Sablons Michel Bénard

3 La salle Jean Mermoz avait déjà des airs de fête le dimanche 25 novembre à l'occasion du traditionnel goûter de fin d'année organisé par le CCAS de Moret-Loing-et-Orvanne pour les écuellois âgés de 70 ans et plus.

4 La 28^e édition du festival de l'humour a remporté un franc succès, car chacun des humoristes a donné du rythme aux 4 représentations devant une salle comble et avec pour clôturer ce marathon du rire, l'invité d'honneur Michel Boujenah

URBANISME Le Plan Local d'Urbanisme et la protection des abords des monuments historiques



LES RICHESSES PATRIMONIALES de notre commune nouvelle se comptent en monuments historiques. Pas moins de vingt-cinq qui imposent l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France à tout projet sur les immeubles, bâtis ou non bâtis, dans un rayon de moins de cinq cent mètres.

Une réflexion, initiée par l'Architecte des Bâtiments de France, permet avec la loi du 7 juillet 2016, d'établir de nouveaux périmètres restreints et cohérents limitant l'emprise de la protection. Ces Périmètres Délimités des Abords (PDA) suivront les tracés historiques, incluront les parcellaires en perspective et covisibilité avec le MH. Ils pourront retenir des espaces végétalisés ou des parcellaires agricoles pour accompagner les perspectives sur les monuments.

Ainsi, sur notre commune, 6 PDA seront l'objet d'une enquête publique de la même façon que le PLU, après le vote par le conseil municipal de son arrêt. Les modalités de cette enquête seront précisées par médias officiels

Exemple : PDA le menhir à Écuelles

Le pointillé rouge en cercle indique le périmètre de 500 mètres actuel
En rouge : la proposition de Périmètre limitant l'emprise de la protection

Mireille Roos adjointe à l'Urbanisme
de Moret-Loing-et-Orvanne

Vous avez dit semaine bleue ?

C'EST EN 1951 QU'IL A ÉTÉ DÉCIDÉ DE CONSACRER, AU PLAN NATIONAL, une semaine à l'intention des aînés de chaque commune et c'est en 1977 que le qualificatif de « Semaine bleue » l'a faite connaître. Son but est de se consacrer aux retraités et personnes âgées, de leur permettre de se rencontrer, d'avoir des activités communes, en somme de créer du « lien social ».

La commune déléguée de Veneux-les-Sablons met son CCAS à contribution depuis plusieurs années afin de participer à cette action, cette année, elle a été élargie à la commune nouvelle de Moret-Loing-et-Orvanne. En effet, quelle meilleure occasion que cette semaine d'activités planifiées pour permettre aux séniors des 5 communes déléguées de se rencontrer !

Du thé dansant à la dictée

Le meilleur soutien pour développer ces rencontres sont « les clubs » des différentes communes c'est pourquoi je remercie très sincèrement « Amitiés Seine et Loing », « Carrefour de l'Amitié » et « Au fil du temps » et leurs président(e)s qui m'ont apporté un soutien sans faille et ont permis à de nombreux participants de s'inscrire au planning proposé. Cette année la semaine bleue se tenait du 8 au 14 octobre, mais grâce à la générosité de l'OCALM, nombre de retraités ont participé gracieusement au thé dansant, organisé le dimanche 7 octobre, à la salle des fêtes de Moret. Le lundi, c'est par un temps idyllique que nous nous sommes rendus à la plaine de Sorques, où nous attendaient 2 guides du département qui nous ont fait partager leurs connaissances de la faune et de la flore locale. Les plus courageux ont participé à une « Dictée » le mardi après-midi, un petit retour en enfance, grâce à Suzanne qui a joué les institutrices pour ce moment Culture.

Le salon des séniors

Le mercredi, c'est aux sportifs que la matinée était dédiée, cours de gymnastique douce et prévention des chutes, sous la houlette de Julie, dans les locaux de l'école d'Episy.

Le jeudi fut consacré au jeu. Un loto gratuit s'est tenu à Veneux-les-Sablons, nombre de nos aînés y ont participé et les gagnants se sont vus récompensés par de très beaux lots, offerts par les commerçants des communes déléguées. Un grand merci à leur générosité et à Bruno, élu de Moret-Loing-et-Orvanne qui a assuré l'animation de ce loto.

Nous avons clôturé cette semaine de partage par un « Salon des Séniors » auquel ont participé : l'ADSL, Amitiés Seine et Loing, Au fil du temps, le Carrefour de l'amitié, le CCAS, le CLIC (PAT), la Croix Rouge, France Alzheimer, Harmonie Détente, LARENA 77, l'OCALM, les Restos du cœur et l'USSIF. Malgré l'investissement des représentants de ces associations, les visiteurs ont été peu nombreux. D'autres associations seront sollicitées pour la prochaine saison, une communication plus élargie sera mise en place afin de répondre au mieux aux attentes de chacun. Rendez-vous donc à l'année prochaine pour la deuxième édition de la « Semaine Bleue », début octobre 2019 !

Catherine Paradis adjointe aux affaires sociales
de Moret-Loing-et-Orvanne



DÉVELOPPEMENT

Concrétisation du projet de méthanisation pour 2020

Le projet d'implantation «EQUIMETH» d'une usine de méthanisation devrait voir le jour sur le pôle des Renardières en 2020. Avec cette unité, la valorisation du fumier équin et de la matière première tel que la biomasse agricole et les déchets organiques provenant de l'industrie agroalimentaire permettront de produire du biogaz qui sera injecté dans le réseau de gaz naturel. Une énergie propre, naturelle et sans risques. La commune poursuit sa mutation écologique en valorisant ainsi les bio-déchets des restaurants scolaires de Moret-Loing-et-Orvanne. Une enquête publique se déroulera du 2 janvier au 1^{er} février 2019. Le commissaire-enquêteur se trouvera en mairie de Moret-sur-Loing et les horaires des permanences seront communiqués ultérieurement.

Une fiscalité en baisse

VOUS VENEZ DE RECEVOIR vos feuilles d'impôts communaux : taxes foncières et taxe d'habitation.

Pour votre complète information, voici une nouvelle fois l'explication du mécanisme fiscal (complexe) de notre Commune Nouvelle et ses conséquences sur votre contribution. Les conseils municipaux des communes

historiques ont voté à la quasi-unanimité :

- le principe de lissage des taux sur 12 ans pour arriver à un taux unique de Taxe d'Habitation, de Foncier bâti et non Bâti en 2029
- l'harmonisation de l'abattement de 15 % à la base de la taxe d'habitation. Celui-ci étant en vigueur seule-

ment à Moret sur Loing et Ecuelles, le taux réel d'imposition pour les 3 autres communes est donc diminué de 15 %.

Cette baisse fiscale a été réalisée tout en diminuant la dette par habitant. Celle-ci s'élevait à 1143 euros en 2016 et à 1049 euros en 2018.

	2014	2015	2016	2017	2018	Taux réel	Variations
MORET SUR LOING							
TH	15,05	12,64	12,57	12,57	12,05	12,05	-19,93 %
TFB	27,50	28,44	27,69	27,02	26,67	26,67	-3,02 %
ÉCUELLES							
TH	11,57*	9,37*	9,51	9,74	9,41	9,41	-18,67 %
TFB	12,42*	14,52*	14,93	15,24	15,80	15,80	27,25 %
ÉPISY							
TH		12,82	12,82	12,04	11,59	9,85	-23,15 %
TFB		16,55	16,55	16,73	17,17	17,17	3,75 %
MONTARLOT							
TH		8,55	8,55	8,47	8,24	7,00	-18,00 %
TFB		17,80	17,80	17,89	18,24	18,24	2,47 %
VEVEUX-LES SABLONS							
TH			13,62	13,62	14,33	12,18	-10,56 %
TFB			29,66	29,66	29,11	29,11	-1,85 %

*Décision des élus d'Ecuelles de rééquilibrer les taux entre la taxe d'habitation et celle sur le foncier bâti

Si les communes ne s'étaient pas regroupées, elles auraient subi une baisse de leur dotation de 1,5 million d'euros. Pour conserver les mêmes recettes, **elles auraient dû augmenter leur fiscalité chaque année d'environ 4 %**.

	TAUX À L'ENTRÉE	2018 TAUX SANS GROUPEMENT	TAUX RÉEL 2018	SOIT UNE VARIATION RÉELLE DEPUIS L'ENTRÉE DANS MLO	
				EN POURCENTAGE	EN EUROS SELON LA BASE MOYENNE
MORET-SUR-LOING					
TH	15,05	18,77	12,05	-35 %	-1 246
FB	27,50	31,72	26,67	-19 %	-338
ÉCUELLES					
TH	11,57	13,53	9,41	-30 %	-1 096
FB	12,42	14,52	15,80	+8 %	146
ÉPISY					
TH	12,82	14,42	9,85	-31,5 %	- 1 051
FB	16,55	18,61	17,17	-5 %	-83
MONTARLOT					
TH	8,55	9,61	7,00	-27 %	-872
FB	17,80	20,00	18,24	-9 %	-145
VEVEUX-LES SABLONS					
TH	13,62	14,73	12,18	-17,3 %	-685
FB	29,66	32,08	29,11	-3 %	-59

Sans tenir compte des décisions gouvernementales sur la Taxe d'Habitation, les contribuables de MLO ont bénéficié d'une baisse d'impôt et cela continuera, c'est une réelle augmentation du pouvoir d'achat pour tous les habitants.

Patrick Septiers
1^{er} adjoint aux finances de Moret-Loing-et-Orvanne, maire délégué de Moret-sur Loing
Président de la Communauté de Communes de Moret-Seine-et-Loing
Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne

Des réalisations sur la commune



1



2

Moret -sur Loing :
rénovation et extension
gymnase

1

Veneux-les Sablons :
rue Victor Hugo : La
réfection définitive de
la chaussée est termi-
née et l'aménagement
de la gare routière par
la CCMSL est finalisée

2



3



4

Veneux-les Sablons :
Bassin de restitution
et de stockage

3

Moret -sur Loing :
rue de la Grange
Taton et rue des
petits chaumes
par le Sideau

4

Mais aussi, travaux terminés, Moret -sur Loing : réfection des accotements (trottoirs, bordures) de la rue de Grez, Écuellles : rue de la Cateline (suppression des branchements plomb),

Après la période estivale, la commune engage la poursuite de travaux durant l'automne.

Côté bâtiments, Montarlot : foyer polyvalent, Veneux-les Sablons : Conservatoire de Musique (remise aux normes), Moret : Clocheton Charles Goeffroy (restauration), Côté voirie :, Épisy : rue des Closeaux (aménagement), Veneux-les Sablons : rue Berthelot (en cours de réfection).

RAPPEL



LE DÉNEIGEMENT EST CHAQUE ANNÉE AU cœur des discussions et des préoccupations des habitants.

Les règles administratives prévoient que chacun est responsable du déneigement de sa propriété.

Ainsi, le déneigement des voies :

- départementales est assuré par les services du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;
- communales et accès aux écoles et bâtiments communaux est assuré par le Service Technique.

Le déneigement des voies et domaines privés doit être assuré par les riverains*. La commune de Moret-Loing-et-Orvanne a mis en place un planning d'astreintes du personnel technique. Pendant la période hivernale, le personnel communal est ainsi

Déneigement des voies et des trottoirs

prêt à intervenir dès que nécessaire. La durée du déneigement dépend de l'importance des chutes de neige et la densité de la circulation.

Des axes prioritaires

C'est donc pour cela qu'un circuit est établi avec des axes prioritaires et secondaires. Il tient compte de l'importance de la population du quartier, de la nature de la circulation, de la fonction de desserte de la voie, de l'accès pour les services de secours et du temps de déneigement. La notion d'axe prioritaire est souvent mal admise, notamment par les riverains habitants près des voies non prioritaires. Il est utile de rappeler que, dès qu'on prend sa voiture, ou qu'on quitte de manière générale son domicile, on est amené à fréquenter les axes prioritaires et leurs déneigements profitent donc à tous, et ne doit pas être vécu comme une injustice.

En parallèle du déneigement des voi-

ries et des parkings publics, un déneigement manuel est prévu pour créer des cheminements piétonniers d'accès aux établissements publics (écoles, bâtiments communaux...)

Les trottoirs ne sont pas tous sous la responsabilité de la commune*. Les agents du Service Technique ont uniquement en charge les trottoirs au droit des établissements publics, les trottoirs des ponts et les accès aux passages piétons.

Qui doit déneiger le trottoir devant chez vous ?

L'entretien des trottoirs et voies d'accès privées par temps de neige et de verglas est sous la responsabilité des habitants (locataire, propriétaire, syndic de copropriété agissant au nom du syndicat des copropriétaires).

Texte de référence : arrêté municipal n° 2018-673/PM portant sur les obligations de déneigement des habitants et des commerçants.

Service public de proximité ; cartes nationales d'identité et passeports

Après de nombreux efforts de la part des élus locaux et grâce à la ténacité du Maire délégué de Moret-sur-Loing,, le service de proximité des demandes de cartes d'identité et de passeports fut de retour à la mairie de Moret-Loing-et-Orvanne dès le 3 avril dernier.

D'avril à décembre 2018, la mairie a instruit 1869 demandes de carte d'identité avec le dispositif. Le service des affaires générales accompagne les demandeurs dans leurs démarches. Il est accessible à tous, quel que soit le lieu de résidence et sur rendez-vous en quelques clics : <https://cni.moretloingetorvanne.fr>. Pour gagner du temps, il est conseillé d'effectuer une pré-demande de pièces en ligne ainsi que l'achat du timbre fiscal (le cas échéant) sur le site <https://ants.gouv.fr/>

Recensement de la population

Le recensement annuel de la population aura lieu du 17 janvier au 23 février 2019 et porte sur un échantillon de 8 % des habitations de Moret-Loing-et-Orvanne. Il est organisé par l'INSEE et la municipalité. Se faire recenser est un geste civique obligatoire, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser!

C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, Le recensement permet aussi d'ajuster l'action publique aux besoins de la population (crèches, commerce, logements, transports...)

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont ni enregistrés ni conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

C'est simple et encore plus pratique par internet

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, le questionnaire papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

ATTENTION : un agent recenseur ne vous demandera jamais vos revenus, ni de documents personnels, ni de visiter votre logement. Si cela se produit, prévenez immédiatement la mairie.

Inscription sur les listes électorales

À compter de 2019, les Français résidant à l'étranger ne pourront plus être inscrits à la fois sur une liste électorale consulaire pour les scrutins nationaux et sur une liste électorale municipale pour les scrutins locaux. Ceux qui sont actuellement inscrits sur deux listes devront donc choisir sur laquelle ils se maintiennent en 2019. Ils ne pourront plus voter qu'à un seul endroit pour tous les scrutins qu'ils soient nationaux ou locaux.

Comment s'inscrire ?

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (article L9 du Code électoral) pour participer à un vote. Si vous n'êtes pas inscrit ou si un changement concernant votre adresse ou votre état civil est intervenu récemment, pensez à faire enregistrer votre nouvelle situation auprès du service des Élections de votre mairie déléguée. Cette année, avec la réforme, la date de la clôture est fixée au 31 mars 2019.

Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans (à savoir à 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités du recensement citoyen ont été accomplies à 16 ans). Cependant, dans certains cas (retard dans le recensement au-delà de 16 ans, déménagement) cette procédure ne peut s'appliquer. Les jeunes sont donc invités à vérifier leur inscription auprès du service des élections de leur commune.

- Être français

Pour les citoyens européens qui vivent en France, ils peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires auprès du consulat ou de l'ambassade de leur pays pour participer aux élections municipales et/ou européennes.

- Jouir de ses droits civils et politiques

Pour effectuer votre démarche d'inscription :

- 1 Soit vous pouvez vous inscrire directement sur internet par téléprocédure sur site « mon service-public.fr ».

- 2 Soit vous rendre à la mairie de votre domicile, muni(e) d'un titre d'identité* en cours de validité et d'un justificatif de domicile** de moins de 3 mois en date de facturation (originaux et photocopies recto/verso de tous les documents).

- 3 Soit par correspondance avec le formulaire cerfa n° 12669*01 dûment rempli et signé, accompagné de la copie recto/verso de votre titre d'identité* en cours de validité et de la copie d'un justificatif de domicile** de moins de 3 mois.

*liste des titres permettant aux électeurs français de justifier de leur nationalité et de leur identité : Arrêté du 12 décembre 2013 pris en application des articles R. 5 et R. 60 du code électoral - Article 6

** liste des pièces permettant à tous les électeurs de justifier de leur attache avec la commune : Arrêté du 12 décembre 2013 pris en application des articles R. 5 et R. 60 du code électoral - Article 6

Conformément à la loi, cette page est réservée à l'expression des groupes du conseil municipal.

Les groupes déterminés par la représentation au conseil municipal sont les suivants :

- Le groupe « Agir et Vivre ensemble », composé d'un élu d'opposition de la commune déléguée d'Écuelles,

- Le groupe « Votre commune vous appartient » composé d'un élu d'opposition de la commune déléguée de Veneux-Les Sablons,

- Le groupe « Terre d'avenir », composé de six élus d'opposition de la commune déléguée de Veneux-Les Sablons

- Le groupe des 67 élus majoritaires de Moret-Loing-et-Orvanne, issus des cinq communes déléguées.

Malgré la différence importante du nombre d'élus constituant les différents groupes, le nombre de caractères et l'espace consacré à l'expression politique est identique pour chacun !

GROUPE MAJORITAIRE MLO

Après plusieurs mois de fonctionnement, nous vous proposons un premier bilan de MLO :

- Une fiscalité en baisse, comme le démontre l'article paru dans ce journal.

- Une dette par habitant qui diminue, passant de 1143 euros en 2016 à 1049 euros en 2018.

- Environ 0,5 million d'euros d'économies réalisées grâce à la mutualisation.

- Des dotations versées par l'état pour 1,5 millions d'euros de plus que si nous

ne nous étions pas regroupés.

- Des services de proximité améliorés à des coûts inférieurs (restaurant scolaire de Veneux ...), cartes d'identité et passeports, ...

- Des projets qui se réalisent comme prévus,

- Les identités et les manifestations communales conservées.

La majorité unie et déterminée continuera à œuvrer pour améliorer le cadre de vie de tous en maîtrisant la fiscalité et le budget.

Groupe des élus majoritaires de MLO

GROUPE « AGIR ET VIVRE ENSEMBLE »

J'ai un nom : je m'appelle Anne Grau (pour réparer l'oubli du dernier numéro). Si j'ai intégré une liste municipale en 2014, c'était pour savoir comment étaient dépensés nos impôts locaux (et aussi pour mettre en place l'enseignement de l'anglais pour nos maternelles et nos primaires, mais ceci est une autre histoire).

Je n'ai pas été déçue du voyage.

Aussi je conseille à toutes celles et ceux qui ne sont pas contents de leur sort, de prendre le temps de réfléchir pour construire un beau programme et de déposer une liste pour les prochaines élections municipales.

Si vous n'aimez pas le monde tel qu'il est : changez-le, en proposant et en construisant quelque chose de bien ! Car l'échelon municipal permet déjà d'améliorer le quotidien d'un

grand nombre de personnes. Sans parler du mini plan de relance que constitue la distribution des indemnités du maire, des maires délégués, des adjoints et des conseillers municipaux délégués.

Il est grand temps de renouveler la façon dont nous faisons de la politique. Tout un chacun devrait, au moins une fois dans sa vie, participer à la gestion de sa commune. C'est très instructif et formateur !

Comment dépenseriez-vous une quinzaine de millions d'euros chaque année ?

A vos neurones !

Très bonnes fêtes de fin d'années à toutes et à tous.

Anne Grau

www.ecuelles-agir-vivre-ensemble.fr

GROUPE « TERRE DU LOING »

Le ras le bol fiscal atteint son apogée dans notre pays. Certains élus locaux l'entendent, d'autres sont toujours déconnectés de cette réalité. Les élus majoritaires de MLO appartiennent malheureusement à la seconde catégorie.

+125% de hausse du taux de la CC sur le foncier, hausse des taxes locales sur l'eau et l'électricité, un parking et le stationnement payant à la gare et bientôt une nouvelle taxe GEMAPI. Cette abondance de «petites» taxes locales, sournaises, diminue le pouvoir d'achat. Au fil des années, noyés dans leurs dépenses, incapables de réaliser des économies, les élus majoritaires n'ont eu de cesse de geindre sur la baisse des dotations de l'état.

Avec la création de la communauté de com-

munes, les dépenses ont explosé. Nous avons fusionné 5 communes devenues MLO avec pas moins de 6 maires et 29 adjoints rémunérés et nous cherchons la trace des économies.

C'est fou cette incapacité de comprendre que les situations évoluent et qu'il faut repenser la gestion locale. Les élus majoritaires se plaignent et ne s'adaptent pas.

Mais, on parie qu'en 2019 ils sauront s'adapter, car nous serons à la veille des élections municipales et pour être réélus ils n'augmenteront pas, temporairement, les impôts et taxes locales.

**Valérie Epikmen, Serge Maisonnial,
Christine Elrody, Olivier Lusson,
Véronique Allport, Michel Pimet.**

Pour nous contacter : epikmen@orange.fr

GROUPE « VOTRE COMMUNE VOUS APPARTIENT »

Opposants mais surtout vigilants.

Dire : « Pas de vague ! » ne nous convient pas car, loin de toute allégeance à des partis politiques, nous revendiquons notre indépendance, dans l'intérêt de notre commune nouvelle. Ainsi, nous disons « Chiche ! » quand on nous propose un Agenda 21 (plan de Développement Durable).

C'est donc sans tabou que nous proposerons des actions, attendant de voir quand le Politiquement Correct ressurgira.

Nous voulons libérer les énergies, dans le respect de chacun.

Refusant de considérer les citoyens comme de dangereux malfaiteurs, nous voulons mettre hors d'état de nuire ceux qui doivent l'être et, pour cela, déployer une vidéoprotection généralisée. Afin d'améliorer la qualité

de vie, nous devons rendre notre commune encore plus attractive. La « circulation apaisée » s'obtiendra d'abord par la suppression des obstacles, la maîtrise du stationnement, la révision des transports publics selon les capacités techniques actuelles.

Dans 18 mois, auront lieu les prochaines élections municipales; nous ne voulons pas qu'elles donnent lieu à un Large Recyclage d'Égos Mondains ni au retour des partis soumis.

Alors, préparons-nous en nous regroupant : rejoignez-nous sur <http://www.enavantmlo.fr> et « En avant, MLO ! »

François Mercey